

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative à la demande d'autorisation environnementale concernant
l'ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire de Moncetz-l'Abbaye au lieu-dit « la carelle » ZA 17 à 20 et « la pièce des Moines » ZC8 , ZC9
présentée par la Société SAS ETABLISSEMENTS BLANDIN
dont le siège social est situé
20 voie de Chanteraine 51520 Recy**

En application des dispositions du Code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du lundi 16 octobre 2023 à 16 h 00 au mercredi 15 novembre 2023 à 18 h 00, par arrêté préfectoral AP n°2023-EP-148-IC sur la demande présentée par la société SAS ETABLISSEMENTS BLANDIN dont le siège social est situé 20 voie de Chanteraine 51520 Recy en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'ouvrir une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire de Moncetz-l'Abbaye au lieu-dit « la carelle » ZA 17 à 20 et « la pièce des Moines » ZC8 , ZC9. Aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et lors des permanences du commissaire enquêteur, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant le cas échéant et une étude d'impact relatifs à cette requête et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à la mairie, ou les adresser par correspondance à la mairie de Moncetz-l'Abbaye, à l'attention de la commissaire-enquêtrice, ou les adresser par voie électronique : ddt-participations-public@marne.gouv.fr. Dès qu'elle en aura pris connaissance, les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la direction départementale des territoires au commissaire-enquêtrice afin d'être insérées au registre. Elles seront également mises en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne (marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-Carrieres/SAS-BLANDIN-Moncetz-l-Abbaye), où le dossier sera également consultable dans son intégralité. Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de Moncetz-l'Abbaye lors des permanences de cette commune.

Madame Penasse désignée en qualité de commissaire-enquêtrice par la décision n° n° E23000090/51 du 2 août 2023 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siègera afin de recueillir les observations et suggestions éventuelles des intéressés :

- lundi 16 octobre 2023 à la mairie de Moncetz-l'Abbaye de 16 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi 4 novembre 2023 à la mairie de Moncetz-l'Abbaye de 10 h 00 à 12 h 00 ;
- mercredi 15 novembre 2023 à la mairie de Moncetz-l'Abbaye de 16 h 00 à 18 h 00.

Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - Service environnement ou en mairies de Moncetz-l'Abbaye (siège de l'enquête), Arrigny, Arzillières-Neuville, Cloyes-sur-Marne, Ecriennes, Isle-sur-Marne, Larzicourt, Luxémont-et-Villotte, Matignicourt-Goncourt, Norrois, Orconte, Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Gesnest-et-Isson, Thiéblement-Faremont et consultables sur le site internet des services de l'État dans la Marne (www.marne.gouv.fr) pendant un an. Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Penart Guillaume responsable du dossier, par mail à « gpenart@blandingranulats.fr » ou par voie postale, à la société SAS ETABLISSEMENT BLANDIN 20 voie de Chanteraine 51520 Recy. Pour cette demande d'autorisation, des informations peuvent également être demandées à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-participations-public@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51- Service Eau, Environnement et Préservation des Ressources – Cellule procédures environnementales – 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne le 12 septembre 2023

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Service environnement
SIGNE
Raynald VICTOIRE**